

Arrangement et Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques

Jours chômés en 2013

1. Conformément à la règle 32.2)v) du Règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, les utilisateurs sont informés que les jours où il est prévu que le Bureau international ne sera pas ouvert au public pendant l'année 2013 seront, outre les samedis et dimanches, les suivants :

NOUVEL AN	le mardi 1 ^{er} janvier 2013
PÂQUES	le vendredi 29 mars 2013 le lundi 1 ^{er} avril 2013
ASCENSION	le jeudi 9 mai 2013
PENTECÔTE	le lundi 20 mai 2013
JEÛNE GENEVOIS	le jeudi 5 septembre 2013
EID AL-ADHA	le lundi 14 octobre 2013
NOËL	le mercredi 25 décembre 2013 le jeudi 26 décembre 2013
NOUVEL AN	le mardi 31 décembre 2013

Le 12 septembre 2012